

BRETAGNE MOBILITE AUGMENTEE

B.M.A.



Projet accompagné par l'**ADEME** dans le cadre du Programme **Véhicule du futur** des **Investissements d'Avenir**

Coordonnateur



Partenaires



Durée : 36 mois
Démarrage : Septembre 2012
Avancement :
Montant total projet : 12 089 637 euros
Dont aide ADEME : 3 876 552 euros
Forme de l'aide ADEME : subventions

Caractère innovant

Réunir des acteurs représentatifs de la diversité du tissu socio-économique d'un territoire, pour couvrir des situations significatives de ce que vivent le plus grand nombre de personnes et d'entités au sein de leurs territoires de vie ou d'usage.

Créer une compétence collective pour expérimenter et évaluer à grande échelle des solutions et/ou pratiques de mobilité au service de la stratégie des entités.

Créer des espaces collaboratifs au plus près des usagers pour faciliter les échanges, la concertation et la coopération entre offreurs, utilisateurs et organisateurs de la chaîne de mobilité.

Faire émerger par l'action une compétence à l'origine des solutions

Contexte

Facteur de compétitivité, la mobilité influe sur la performance des entreprises, des collectivités ou des bassins d'emploi. Par la force d'un réseau de 38 organisations rassemblées autour de 18 lieux de démonstration, BMA a pour objectif d'expérimenter 54 solutions de mobilité à partir de cinq priorités :

1. Partir de ce que font les individus, les entreprises, les territoires, pour rechercher avec eux des périmètres d'action qui améliorent leurs activités en lien avec les mobilités.
2. Modifier les pratiques de mobilité pour faire mieux que l'existant, par une utilisation différente des ressources qui y sont déjà consacrées.
3. Co-construire et expérimenter à petite échelle des solutions adaptées par la collaboration entre utilisateurs et offreurs.
4. Obtenir des solutions acceptables, des points de vue individuel, social, économique, environnemental, juridique, et organisationnel.
5. Engager par l'expérience les acteurs d'une organisation pour que la solution envisagée soit l'objet d'une appropriation par l'ensemble des acteurs concernés.

En d'autres termes :

- Partir de la parole des gens pour imaginer de nouvelles solutions est gage d'une acceptation puis d'une appropriation réussie de l'innovation ;
- Engager les personnes dans la recherche de solutions est aussi le moyen de façonner des solutions inédites parfaitement adaptées à la situation d'une organisation et aux contraintes des utilisateurs ;
- Expérimenter à petite échelle est de plus l'assurance d'un déploiement car les personnes engagées deviennent les vecteurs du changement au sein de leur organisation.

Pourquoi ce projet ?

Ce projet a pour volonté d'accompagner le changement des activités au regard des pratiques de mobilité selon 4 principes :

1. Décrire la pratique ordinaire des individus à un instant « T » pour comprendre les résistances au changement pour élaborer, en groupe, des solutions plus adaptées pour faire autrement.
2. Engager sur la base du volontariat les personnes dans l'action est plus efficace que de tenter de les convaincre du bien-fondé d'une pratique, ou de les soumettre à celle-ci.
3. Changer les pratiques d'un collectif, c'est d'abord examiner les contraintes de chacun, puis par la prise en compte de l'ensemble des contraintes, rechercher ensemble une solution satisfaisante pour chacune des parties.
4. Pour imaginer une nouvelle façon de réaliser ce que l'on fait déjà, il faut se situer à proximité de ce que l'on sait déjà faire. Trop éloigné de cette zone, le changement apparaîtra impossible et ne pourra faire l'objet d'une adhésion ; trop proche, il manquera d'ambition.



Les membres du programme

Démonstrateurs

Activités industrielles : SVA Jean Rozé & MEEF du Pays de Vitré – Porte de Bretagne

Activités bâtiment et travaux publics : Cardinal & Eurovia

Activités bancaires : Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire

Activités tertiaires : CCI Rennes

Activités de distribution : Cap Malo, Grand Quartier, Groupe La Poste, Produit en Bretagne, Route du meuble et des loisirs

Activités touristiques : CCI Bretagne & Institut de Locarn

Activités territoriales : Pays d'Aubigné & Ville de Bruz

Activités vie quotidienne : Coopérative de construction, SNCF Bretagne, Université de Rennes 1, Université Rennes 2

Ressources techniques

Ingénierie scientifique : GERPISA, LAUREPS-CRPCC, + accès à des équipes spécialisées

Ingénierie pédagogique : ANFA, CIRM, ESSCA + accès à des équipes spécialisées

Ingénierie technique : ARIST Bretagne, Audiar, Bretagne Développement Innovation, Bretagne Prospective, Bretagne Supply Chain, CETE de l'Ouest, Eco-origin, Forde, Greenovia, ITS Bretagne

Ingénierie système : Cybel, Efolia

Autres : Experts spécialisés & offreurs de ...

Contacts

Technique

Cybel - Thierry Vagne, Directeur
Tél. : 01 42 56 25 97

thierry.vagne@cybel.fr

Administratif et financier

Cybel - Anne-Marie Rouanet, Directeur Administratif et financier

cybospace@wanadoo.fr

Communication

CCI Rennes - Jean-Luc Hannequin,
Directeur délégué au développement
Tél. : 02 99 33 66 66

jlhannequin@rennes.cci.fr

www.bma-mobilite.com

POUR EN SAVOIR PLUS

www.ademe.fr/invest-avenir

Déroulement

Dictée par l'idée que ce sont les activités qui sont à l'origine des déplacements (faire ses courses, se loger, travailler...) et non l'inverse, l'originalité de BMA est :

- de décrire et comprendre d'abord les activités quotidiennes des personnes, des organisations, des territoires,
- puis de mettre à plat la mobilité impliquée par ces activités,
- pour, enfin, envisager la mise au point d'une solution et/ou pratique de mobilité par une co-construction entre offreurs et utilisateurs.

Jusqu'en 2015, chaque démonstrateur va ainsi expérimenter 3 solutions et/ou pratiques nouvelles. Elles peuvent être le fruit d'une amélioration de l'activité quotidienne afin de limiter les déplacements, ou relever d'une innovation plus marquée pour les déplacements qui demeurent incontournables.

Résultats clés

A l'issue du programme, chaque démonstrateur aura :

1. Élaboré une stratégie d'évolution de ses activités pour repenser sa mobilité afin d'en réduire les coûts et les émissions de gaz à effet de serre ;
2. Testé trois solutions nouvelles ;
3. Déployé, puis intégré, ces trois solutions en situation réelle.

Application et valorisation

1. Un mode opératoire pour **impulser et accompagner le changement des pratiques de mobilité** par la prise en compte de l'activité ;
2. Un système **d'aide à la décision** pour le redéploiement de la mobilité en fonction de la stratégie d'activités ;
3. Des **méthodes d'incitation** pour accompagner le changement des pratiques de mobilité ;
4. Des méthodologies **d'expérimentation et d'évaluation** d'un laboratoire vivant structuré à l'échelle du territoire breton ;
5. Une **compétence collective** sur un territoire pour expérimenter et évaluer à grande échelle des solutions et/ou pratiques de mobilité ;
6. Une **base de solutions et/ou de pratiques** de mobilité ;
7. Une **offre de formation** pour aider les professionnels à introduire et déployer des services et des solutions de mobilité durable auprès des personnels.